

du parjure. Ce fut alors, messieurs, que se
montrèrent votre fermeté & votre constan-
ce; ce fut alors que les persécutions, l'exil,
& les supplices vous trouverent inébranla-
bles dans la loi & les dogmes du Dieu que
nous servons. Ce sont ses prêtres, ses con-
fesseurs, ses pontifes, que la nation An-
gloise accueille, protège & soutient. C'est
pour la gloire même de ce Dieu, que tout
nous autorise à implorer ses bontés, sa puis-
sance pour nos insignes bienfaiteurs. C'est
aussi dans cette confiance, que je viens
vous inviter à réunir vos vœux, afin que leur
concours attire les bénédictions de notre
Dieu sur ce peuple si grand, si magnifique,
qui nous a fait retrouver près de lui ces
secours, ces douceurs & cette liberté dont
une patrie, hélas! plus malheureuse encore
dans ses égaremens qu'impitoyable dans ses
rigueurs, ne nous permettoit plus de jouir
dans son sein. Qu'ils serent & fervens &
sincères, ces vœux, si leur ardeur égale les
services que nous avons reçus! Nos mal-
heurs n'avoient point eu d'exemple dans
l'histoire des siècles; la générosité Angloise
a surpassé pour nous tous les modèles de
bienfaisance que toutes les nations ensemble
auroient pu lui offrir „ . . . „ Dès qu'un
fatal décret vint apprendre à ce peuple quel
vaste champ votre exil ouvre à sa bienfai-
sance, avec quel empressement on le vit
se porter à ces souscriptions, qui dans ces
régions d'humanité, ne tromperent jamais
l'espoir des malheureux. Alors toutes les